

## Où nous trouver ?

Jour	Lieux	Horaires
Lundi	MDé - ZA Ecopolis Tincques	9h-12h30 13h30-17h
Mardi Mercredi	Hôtel communautaire Avesnes-le-Comte	9h-12h30 14h-17h
Jeudi	Mairie de Pas-en-Artois	9h-12h30 14h-16h30
Vendredi	Mairie de Berles-au-Bois	9h-12h

## Découvrez la carte des accueils administratifs

À l'aide de votre mobile  
ou tablette, scannez le  
QR code ci-contre pour  
accéder à la **carte**  
**interactive** des accueils  
administratifs.



## Nous contacter



[franceservices@campagnesartois.fr](mailto:franceservices@campagnesartois.fr)



**06 71 02 70 36**

joignable aux horaires d'ouverture

**CAMPAGNES**  
de l'**ARTOIS**  
Communauté de Communes



« Un nouveau service sur  
les Campagnes de l'Artois »

**Vos démarches  
administratives  
en un même lieu**

Service aux citoyens à compter  
du 13 septembre 2021



**CAMPAGNES**  
de l'**ARTOIS**  
Communauté de Communes

## Un accueil gratuit pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien

Les collectivités locales et organismes publics s'engagent dans une démarche partenariale pour faciliter l'accès aux services publics aux citoyens :



J'établis mes papiers d'identité,  
Je donne naissance,  
Je perds un proche, ...



Je cherche un emploi,  
Je prépare ma retraite,  
Information jeunesse.



Je cherche à rembourser mes soins,  
Je suis en situation de handicap,  
Je prends soin de ma santé.



Je déclare mes impôts,  
Je connais des difficultés financières,  
Je fais face à un litige de consommation.



Je fais face à un litige ou un conflit,  
Je suis victime d'une infraction.

## Un accueil personnalisé à chaque situation

Deux **animateurs** accueillent le public lors de **permanences** administratives au sein des locaux des communes partenaires.

La prise de rendez-vous est également disponible.

Ils répondent aux questions, **aident à la complétude des dossiers**, accompagnent le public dans ses démarches.

Les animateurs garantissent un service personnalisé et des **réponses adaptées** à chaque situation.

## Des outils informatiques en libre accès

Des tablettes, une imprimante et un scanner sont mis à disposition afin d'**effectuer vos démarches administratives** en ligne.

Un **conseiller numérique** peut vous accompagner sur l'utilisation des outils numériques.

## Des conseils pour vos travaux de rénovation énergétique

Un **conseiller FAIRE** vous aide à choisir les solutions techniques adaptées et à identifier les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

